

Égalité des chances femmes-hommes: intégration dans les politiques communautaires (mainstreaming). Rapport d'étape

1998/2066(COS) - 17/02/1999

Ayant adopté, à l'unanimité, la proposition de résolution sur le premier rapport d'avancement de la Commission relatif au suivi de la communication de 1996, sur la prise en compte de l'égalité des chances (mainstreaming) dans l'ensemble des politiques et des actions communautaires, la commission a regretté que les mesures prises jusqu'à présent n'aient pas eu de véritable impact sur l'orientation générale de la politique communautaire en dehors des domaines, comme l'emploi et les fonds structurels, qui sont depuis longtemps les terrains les plus propices pour le "mainstreaming". En outre, le rapporteur, Mme Marianne ERIKSSON (GUE/NGL,S) a invité la Commission à donner la priorité au cours de l'année à venir aux trois thèmes suivants: les statistiques, les femmes dans les postes de responsabilité et les différences de rémunération et de travail. Enfin, la commission a voulu marquer l'importance du "mainstreaming" à l'intérieur même des institutions communautaires et, à cette fin, a demandé la création d'un groupe de travail interinstitutionnel chargé de la prise en compte de l'égalité des chances dans l'ensemble des actions communautaires.